

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 10 JANVIER 1929

SEIZIEME ANNEE No. 2.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMTE SE SONT CLOSES HIER SOIR

Le comté aura un nouveau Bureau d'Enregistrement. — Baker-Brook et St-Joseph seront érigées en paroisses civiles. — Assemblée spéciale au mois de mai.

Le Conseil refuse de voter un subside à l'Hôtel-Dieu de St-Basile. — Il vote \$100 au Club de Chasse et de Pêche.

Edmundston, N.-B., 10.—Les conseillers de la municipalité du comté de Madawaska se sont réunis ici cette semaine pour l'assemblée annuelle, sous la présidence de M. Arthur Michaud, préfet du comté. Etaient présents: MM. J. W. Verret et Vital Albert de St-François, Benjamin Levasseur et Paul P. Lang de Clair, Firmin Pelletier et Denis St-Jarret de Lac-Baker, Elias Daigle et Lévi Levesque de St-Hilaire, Rémi Ouellet et Louis-Alexis Roussel de St-Jacques, Max. D. Cormier d'Edmundston, Arthur Michaud et Jos. P. Morin de Madawaska, Isidore A. Cyr et O. Voisine de St-Basile, Fred O. Soucy et Félix Thibodeau de Rivière-Verte, Benoit Martin et Denis Mazerolle de St-Anne, Willie Harvey et Jos. P. Cyr de N.-D. de Lourdes, Fred I. Cyr de St-Léonard, ville, Antoine Bellefleur et Hubald Cormier de St-Léonard, paroisse, Edmond Levesque et Edmond Michaud de St-André.

Les délibérations ont duré deux jours et se sont closes hier soir. Le conseil a adopté le rapport des auditeurs et les minutes du secrétaire M. T. D. Hébert.

Parmi les questions les plus importantes, il fut décidé de construire un nouveau bureau d'enregistrement sur la rue du Pont, voisine de M. J. L. Thériault, et de vendre le terrain au coin, actuellement occupé comme tel, au prix de \$7,500. Ce lot est de 72 pieds par 86. Un comité a été nommé pour préparer tous les plans et estimés et les soumettre aux conseillers à une assemblée spéciale qui devra être convoquée en mai. Il fut aussi décidé de faire les réparations urgentes et nécessaires à la maison de Cour.

Le conseil a adopté les résolutions demandant la division des paroisses St-Jacques et St-Joseph, ainsi que Baker-Brook et St-Hilaire. Des demandes seront faites à la Législature pour l'érection en paroisses civiles de Baker-Brook et St-Joseph.

On a décidé de continuer à faire partie de l'Union des Municipalités et M. Arthur Michaud, préfet, et M. T. D. Hébert, secrétaire du comté, ont été nommés pour rencontrer cette association au cours de l'année.

La municipalité a refusé à l'Hôtel-Dieu de St-Basile l'octroi qu'elle lui avait accordé l'an dernier. Cependant elle a voté la somme de \$100 au Club de Chasse et de Pêche. Pourtant, malgré cet octroi de \$1500 versé à l'hôtel de St-Basile l'an dernier, et le rachat de \$2000 de nouvelles déductions, les finances du comté n'ont pas souffert de cet acte de générosité en 1928 puisque le rapport montre une augmentation dans le surplus en banque. Ce refus d'aider à une institution qui a rendu tant de services à la population de notre comté est vraiment regrettable.

Le secrétaire a expliqué qu'une somme de \$1200 a été perdue l'an dernier par la négligence des secrétaires de districts scolaires à fournir aux assureurs, tel que la loi l'exige, la liste des contribuables.

Plusieurs autres questions de routine ont été discutées.

M. E. J. HUBERT A LA MAGISTRATURE

La Gazette officielle annonçait récemment la nomination de M. E. J. Hubert, agent d'assurance de cette ville au poste de magistrat de police pour la ville d'Edmundston, en remplacement de M. C. N. Bégin. M. Hubert a ses bureaux dans la maison de Cour au second étage. Nos félicitations.

Révd. Sr. DIONNE DE ST-BASILE EST EN DEUIL

Sieur Tancrède Dionne de Grand-Isle est décédé dimanche dernier après une longue maladie. — Il était le père d'une nombreuse famille.

Dimanche le 6 courant est décédé à Grand-Isle, Maine, Sieur Tancrède Dionne époux de Dame Eudoxie Boucher, à l'âge de 75 ans et 5 mois. Le défunt était malade depuis plusieurs années et c'est avec une résignation qui inspira la foi chrétienne qu'il endura ses souffrances.

Le défunt était natif de Notre-Dame du Portage. Il vint s'établir à Grand-Isle il y a plus de vingt ans. Il était l'un des cultivateurs les plus prospères de la rivière américaine.

Son épouse lui survit ainsi que deux filles: la révérende Sr Dionne du Couvent de St-Basile, Mme Alfred Lauzier de Grand-Isle, dix garçons, Edmond, Charles Adjuvator et Omer de Drummond, Elisée de Van-Buren, Paul, Philippe, Napoléon, Albert et Emilien de Grand-Isle. Le défunt était le frère de Mme Jos. Michaud de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à Grand-Isle au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Ses fils conduisirent le deuil et parmi la foule on remarquait son frère M. François Dionne, M. et Mme Pierre Boucher, N.-D. du Portage, M. et Mme Joseph Lebel de St-Patrice, MM. Hector et Ernest Boucher de Rivière du Loup, Mme André Fortin de St-Antoine, M. Charles Thibault de Rivière du Loup, Mme Jos. Michaud, M. et Mme A. Boucher, M. Jos. Boucher, M. Edouard Thibault, Georges Michaud, J. M. Thériault, tous d'Edmundston, M. et Mme Dr. Faucher de Grand-Isle, et un grand nombre d'autres dont les noms n'ont pu nous procurer les noms.

Le service fut chanté par l'abbé F. Dugal, curé de Drummond, assisté des abbés C. E. Michaud et A. Boucher comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Pierre et Aurèle Boucher, François et Johnny Dionne. Les porteurs d'office étaient MM. Pierre Cyr, F. Sansfaçon, M. Vermette et J. Lauzier.

"Le Madawaska" prie la révérende Sr. Dionne et les autres membres de la famille Dionne d'agréer ses sincères condoléances.

LA GARE DU C. P. R. A ETE DETRUITE

Le feu rase de fond en comble la station du C. P. R., à Edmundston. — Tout a été consumé sauf l'argent que contenait le coffre-fort. — L'origine du feu reste inconnue.

Vendredi dernier vers les deux heures du matin les pompiers ont été appelés pour combattre l'incendie qui ravageait la station du C. P. R., à Edmundston. A leur arrivée la bâtisse n'était qu'un brasier ardent, et il fut impossible d'empêcher le feu de tout consumer. C'était une vieille bâtisse en bois et une proie facile pour le feu.

Sauf certaines valeurs que contenait le coffre-fort, tout fut détruit. De nombreux et importants records dus à plusieurs paquets d'express, tout l'ameublement des bureaux de l'agent, plusieurs trucks sont parmi les pertes subies.

Le bureau des billets et de l'express du C. P. R., est actuellement localisé à la station du New Brunswick en attendant un nouveau local.

Le chef Savage nous prie de remercier la population pour l'attention qu'elle a montrée à prévenir les incendies.

Nous devons aussi des félicitations à M. Savage pour le dévouement qu'il montre à l'effet de veiller constamment aux dangers du feu.

OUVERTURE DE LA SESSION HAUT DIGNITAIRE

Le gouvernement fédéral se réunira en session le 7 février. — On s'attend à une longue session.

Il est officiellement annoncé par l'hon. M. King que la date de l'ouverture de la session fédérale a été fixée à jeudi le 7 février.

Comme d'habitude le programme est très varié et on s'attend à de longs débats. Les partis politiques sont distribués de la façon suivante: 132 libéraux, 90 conservateurs, 17 progressistes, 4 travaillistes et 2 indépendants.

CONGRES ANNUEL DES FERMIERS

Le congrès annuel de l'Association des fermiers et laitiers de la province aura lieu cette année à Frédéricton les 15, 16, 17 et 18 janvier. La séance française du congrès aura lieu le jeudi après-midi.

Il est à espérer que toutes les sociétés d'agriculture du comté enverront leurs représentants pour grossir le nombre de congressistes de langue française et appuyer les demandes qui seront faites au cours de ce congrès.

UNE LOCOMOTIVE HORS DE LA VOIE

L'accident est attribué à la glace sur les rails. — Aucun des employés n'a été blessé.

Alors qu'il se dirigeait de St-Léonard à Campbellton, lundi matin, un train à dérailé près de Millerville. On attribue l'accident à la glace qui recouvrait les rails. Aucun dommage n'a été causé et l'ingénieur et le chauffeur s'en sont tirés indemnes.

Ce déraillement causa un retard à l'express qui se dirigeait vers Edmundston où elle n'arriva qu'à 9.30 heures du soir.

TRISTE ACCIDENT A GRAND-FALLS

Un enfant de cinq ans est frappé par une auto et souffre d'une fracture au crâne. — Ses parents étaient absent au moment de l'accident.

Le jeune fils de M. et Mme Joseph Cormier de Grand-Falls est actuellement à l'hôpital souffrant d'une fracture au crâne des suites d'un accident.

Il fut frappé par une auto conduite par M. Baptiste Lavoie de Princebury. Celui-ci fit tous les efforts pour éviter de frapper l'enfant mais vainement. La petite victime fut transportée à l'hôpital où elle git dans un état critique. Ses parents étaient en promenade à Drummond lorsque l'accident arriva.

FETES GRANDIOSES A PETIT-ROCHER

Bénédiction et Inauguration du Soubassement de la Nouvelle Eglise et de la Salle Ste-Cécile. — Messe Pontificale par Sa Grandeur Mgr. P. A. Chiasson. — Nombreux Clergé présent.

(De notre Correspondant)

Les 31 décembre et 1er janvier dernier, des fêtes magnifiques marquaient l'inauguration du soubassement de la nouvelle Eglise du Petit-Rocher et de la salle paroissiale — salle Ste-Cécile.

Ces cérémonies, préparées pendant de longues semaines, devaient être des plus belles et grandioses pour couronner dignement les durs labeurs et l'incessant dévouement des paroissiens de St-Polycarpe et de leur curé. Elles le furent en effet.

La présence de S. G. Mgr. P. A. Chiasson, évêque de Chatham,

HAUT DIGNITAIRE



Le Major-Général N. H. MacLEAN le nouveau lieutenant-gouverneur de notre province qui vient de remplacer Son Honneur W. F. Todd.

SOC. HISTORIQUE ET LITTERAIRE DE L'ACADIE

Moncton N.-B., 10.—Les membres de la Société Historique et Littéraire de l'Acadie se sont réunis ici jeudi dernier dans le but d'étudier les règlements de la Société. L'assemblée était présidée par le Père LeGresley, E. J. Leger, du Collège de Bathurst, et l'abbé Allard, curé de Bathurst-Est, remplissait les fonctions de secrétaire. Etaient aussi présents: l'abbé J. J. V. Gaudet, curé de Shédiac, M. Blanchard, inspecteur d'écoles de l'île du Prince-Edouard, l'hon. Antoine J. Léger, secrétaire provincial du Nouveau Brunswick, MM. F. J. Robidoux, de Shédiac, Alfred Roy, rédacteur de l'"Evangéline", Moncton, et Calixte Savoie, secrétaire de la Société l'Assomption.

Les règlements ont été adoptés et confiés à un comité composé du Père LeGresley, de l'abbé Allard et de M. Alfred Roy, pour rédaction finale. Le bill incorporant la Société a été préparé et sera présenté à la prochaine session de la Législature provinciale par l'hon. Antoine J. Léger.

Le siège sociale de la Société est l'Université de Saint-Joseph, Memramouk.

Le bureau de direction de la Société Historique et Littéraire de l'Acadie se compose des officiers suivants:

Président: Le Père LeGresley, de Bathurst.

Vice-président pour la Nouvelle-Ecosse: M. G. G. J. Comeau, Halifax.

Vice-président pour l'île du Prince-Edouard, M. l'inspecteur d'école Blanchard, Charlottetown I. P. E.

Vice-président pour les Etats-Unis, M. Clarence Cormier, Waltham, Mass.

Secrétaire: l'abbé Allard de Bathurst-Est.

Trésorier: l'abbé J. J. V. Gaudet, de Shédiac, N.-B.

Conseillers: le Rév. Père Dismas Leblanc, St-Joseph, N.-B.; l'abbé Arthur Melanson, Campbellton, N.-B.; le Dr Emile Leblanc, ouest Pubnico, N.-E.; Alfred Roy, rédacteur de l'"Evangéline", Moncton, N.-B.; Gaspard Boucher, rédacteur du "Madawaska", Edmundston, N.-B.; M. Demitien Robichaud, Ottawa.

Président d'honneur: M. Placide Gaudet, géomètre, acadien, Shédiac, N.-B.; l'hon. Sénateur Pascal Poirier, auteur du Parler Franco-Canadien et ses origines Shédiac, N.-B.

toujours si sympathique, concourut non peu à donner à ces fêtes un cachet de grandeur, et à répandre dans le cœur des paroissiens de Petit-Rocher avec les bénédictions divines la joie et la satisfaction d'un bon travail accompli. Le 31 décembre, Monseigneur, accompagné d'un nombreux clergé, arrivait à Petit-Rocher. Sa Grandeur, à la descente

Suite à la page 3

PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

MAISON INCENDIEE
Bathurst, N.-B., 8.—La maison de John Jameison a été complètement détruite par le feu. Les pertes s'élevaient à \$2,000 avec un peu d'assurances. On a réussi à sauver les meubles.

LA GLACE CEDA SOUS SES PIEDS
Campbellton, N.-B., 8.—Un homme que l'on croit être le nommé James Paquet, âgé de 22 ans et habitant Pointe Lagardé sur la côte de Gaspé, environ 18 milles en bas de Campbellton, est disparu en traversant la rivière Restigouche sur la glace. Celle-ci se brisa sous ses pieds et le malheureux disparut pour ne plus réapparaître. On a trouvé sur la glace un chapeau que l'on croit avoir appartenu à Paquet. La victime n'a pas été repêché.

INCENDIE
Québec, 5.—L'édifice de la traverse de Lévis a été ravagé par le feu vendredi dernier. Les dommages sont évalués à \$36,000.

PRESIDENT DU CREDIT RURAL
Ottawa, 7.—L'hon. M. J. D. McLean, ancien Premier-Ministre de la Colombie Britannique, a été nommé commissaire-en-chef du Crédit Rural, chargé de faire les prêts aux cultivateurs en vertu de la loi fédérale passée à la dernière session.

L'HON. G. MURRAY DECEDE
L'ancien chef du parti libéral en Nouvelle-Ecosse, l'hon. George H. Murray est décédé lundi soir après trois jours de maladie. Il était âgé de 68 ans.

A DEMANDE DES MUNICIPALITES EST ACCORDEE

Le gouvernement décide de payer aux municipalités le coût d'entretien des prisonniers condamnés pour infraction à la Loi des Liqueurs.

A maintes reprises les municipalités, par la voix de leurs représentants, avaient demandé au gouvernement de contribuer au maintien des prisonniers condamnés pour violation à la Loi des Liqueurs. C'était un fardeau qu'en justice les municipalités ne devaient pas supporter seules.

C'est ce que vient de reconnaître l'hon. M. Baxter en annonçant que le gouvernement contribuerait une somme n'excédant pas 60 sous par jour pour chaque prisonnier.

Le premier ministre a ajouté que ce changement n'affecterait pas le plan actuellement en force, à savoir que les amendes perçues dans certaines villes de la province où l'information est déposée et l'arrestation faite par les officiers de police locale, restent aux villes qui les perçoivent, tandis que dans les cas où la poursuite a lieu à la suite de plaintes faites à la police provinciale, les amendes doivent être versées au trésor de la province.

ECOLES FERMEES
Il y avait tant d'enfants absents à l'ouverture des classes lundi matin, par la grippe, que le principal M. Bishop et les syndicats décidèrent de retarder la date d'ouverture pour les élèves des grades I à VI. Deux membres du personnel enseignant sont retournés à leur chambre par la maladie.

ON DEMANDE
Une Servante pour ouvrage général de maison. Emploi immédiat. S'adresser à Mme Jos. BERUBE, rue Rice, Tél.: 20-11, Edmundston, N. B.

709-16-10.